

Faremoutiers Informations municipales





Mairie de Faremoutiers

Avenue Victor Massoul 77515 Faremoutiers

Téléphone: 01 64 04 20 04

www.faremoutiers.org



Micolas Caux

L'édito

Chères Faremontaises, Chers Faremontais,

Depuis mars 2020, l'action communale a été impactée par la gestion de la crise sanitaire.



Nous avons distribué des masques (fournis par la Région Ile-de-France et le Département de Seine-et-Marne) à toute la population, mis en place diverses solutions pour assurer la reprise de l'école et de la restauration scolaire en suivant chacun des protocoles sanitaires successifs, créé un espace solidaire au bénéfice du Centre Communal d'Actions Sociales, soutenu dans la mesure du possible nos associations...

Cette période nous a privé des moments de convivialité, d'être ensemble lors d'évènements tels que les commémorations, les fêtes diverses scolaires, associatives, communales... Mais nous avons trouvé des plaisirs simples, les 100 ans de Madame Girard.

Vous trouverez dans ce bulletin nos réalisations de ces derniers mois et nos projets pour 2021.

Nous espérons retrouver rapidement une riche vie associative, culturelle et sportive, partager des moments privilégiés entre amis, en famille, raisonnablement.

Le destin est imprévisible, la santé est un bien précieux.

Prenez soin de vous.

Nicolas Caux

Maire de Faremoutiers

La maison des associations et la salle polyvalente tant attendues





Le lancement des études de l'architecte a débuté début 2019.

Les travaux de construction ont pu démarrer en décembre 2019.

Avec la Covid-19, les travaux ont été interrompus pendant 8 semaines (du 16 mars au 11 mai 2020).

Fin avril 2021 : la maison des associations est enfin terminée.

Les associations présentes seront le club de Radio Amateur, la photo, la musique (batterie et piano), la peinture, le dessin, les Loisirs Créatifs et d'autres associations suivant les demandes.

Le but est de permettre aux associations culturelles actuelles et futures d'occuper une salle fixe dédiée à leurs activités.

Bilan financier

Montant du marché HT = 1 300 000 €

Subventions:

Région = 250 000 €

Département = 300 000 €

Total des subventions = 550 000 €

Financement de la commune = 750 000 €

Elle est composée :

- → D'une salle polyvalente (350 m²)
- → De 5 salles associatives (149 m²)

Message du président de l'ASL

« La crise sanitaire actuelle a mis fin dès le mois d'octobre à presque toutes les activités de l'ASL.

Certaines d'entre elles n'ont d'ailleurs pas pu reprendre du tout en septembre (l'escalade, le tennis de table et les multisports).

Une année blanche qui, nous espérons, n'empêchera pas les adhérents de nous rejoindre pour la saison 2021/2022.

Les adhérents de cette année dont les activités n'ont pas eu lieu en visio seront remboursés prochainement des cours annulés. »

Le dynamisme commercial du centre bourg

Ouverture de la boucherie 5 rue des Moutiers



Monsieur Sylvain Benoist a repris la boucherie du centre-ville.

Après bientôt deux ans de fermeture, le conseil municipal a décidé en juillet 2020 de racheter le commerce et les deux logements attenants.

Bilan financier

Montant du marché HT = 341 812.50 €

Subventions:

Région = 150 000 €

Etat : Dotation de Soutien à l'Investissement

Local = 108 396 €

Total des subventions = 258 396 €

Financement par la commune = 83 416.50 €

Les horaires d'ouverture sont :

Mardi au jeudi :

8h30 - 13h00 / 15h00 - 19h30

Vendredi et samedi :

8h30 - 13h00 / 14h30 - 19h30

Dimanche: 8h30 - 13h00

Fermé le lundi.

Ouverture d'une boutique: La Maison de Fare (Abbaye), 1 rue Fénelon Desfourneaux



La boutique monastique de Faremoutiers a récemment ouvert ses portes et vous propose un vaste choix d'artisanat (objets de décoration, icônes...), d'épicerie monastiques et une sélection de livres et de cartes.

Les sœurs de l'Abbaye souhaitent développer des partenariats avec des producteurs locaux pour favoriser les circuits courts.

Les horaires d'ouverture sont :

Mardi au samedi:

15h00 - 18h00

Samedi et dimanche:

10h00 - 12h00

Fermé le lundi.



Pharmacie des Ormes, 8 rue Georges-Faroy



Depuis le 12 avril 2021, la pharmacie a déménagé à l'entrée de la commune, rue Georges-Faroy (ZA).

Avec ce nouvel emplacement, la surface est passée de 125 m² à 450 m² et le nombre de places de parking de 5 à 20.

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 19h30.

Une année particulière pour l'école primaire Simone Veil

Message de l'équipe enseignante de vos enfants

« Depuis le mois de mars 2020, l'école est soumise à un protocole sanitaire.

Les élèves se sont rapidement adaptés aux contraintes et respectent globalement bien les gestes barrières et le port du masque.

Les apprentissages dans les différents domaines se poursuivent normalement. Cependant, la mise en œuvre du protocole et le contexte sanitaire engendrent quelques « perturbations » dans la vie de l'école :

- → Suspension des APC (soutien) pendant la pause méridienne
- → Suspension des cycles natation pour les classes concernées
- → Impossibilité d'assurer les liaisons GS/CP et CM2/6ème
- → Impossibilité d'assurer la visite de l'établissement des nouveaux inscrits
- → Pas d'exposition, de fête du livre ou de représentations (opéras). Ce sont pourtant des moments privilégiés qui permettent aux parents de participer à la vie de l'école
- → Les sorties scolaires ont dû être annulées ou reportées

Les moments conviviaux, qui permettent de renforcer la cohésion du groupe sont mis entre parenthèses ; journée « olympiades », les anniversaires, les rencontres interclasses.

Dans l'attente du retour à une vie « normale », grâce à l'ouverture de l'école le lien social reste assuré, essentiel pour le développement psychique de l'enfant et le développement intellectuel et culturel se poursuit dans le cadre des enseignements quotidiens. »

L'ensemble de la municipalité remercie la directrice, Madame Lara-Mira, ainsi que l'équipe éducative.

L'animation Kapla

Animation financée par la commune en remplacement du spectacle de Noël qui n'a pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire de la Covid-19.



Raconteuse d'art itinérante

La commune a financé l'intervention de Madame Adeline Brossart pour conter et réaliser des ateliers d'arts plastiques dans toutes les classes de l'école du 1er au 12 mars 2021.

La pause méridienne

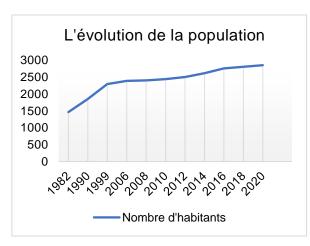
Si les salles de classe ont été aménagées pour respecter le protocole sanitaire, le temps de pose méridienne a posé davantage de problèmes. Nous avons dû étendre la plage horaire, garder les élèves dans leurs classes respectives par période de mauvais temps, recruter le personnel administratif de la commune et les élus pour assurer la garde des enfants.

A chaque changement de protocole sanitaire nous nous sommes adaptés : passage du self à la restauration à table, des repas froids dans les classes pour certains élèves...

Merci aux agents techniques d'entretien et de restauration scolaire pour leur disponibilité et leur adaptabilité pendant cette période.

Un constat...

L'évolution de la population



La démographie de notre commune est en constante augmentation comme le montre le graphique ci-dessus. Entre 2010 et 2020 la population a augmenté de 17 %.

L'évolution de nos Faremontais/es est due à de nombreux facteurs :

Le centre-ville compte une vingtaine de commerces : une pharmacie, une poissonnerie, une librairie, une boucherie, un opticien...

Faremoutiers possède également une zone artisanale en plein développement avec diverses entreprises (garage automobile et pressing) et des commerces (Intermarché et Leclerc Drive). La commune possède une maison de santé pluridisciplinaire (médecine générale, psychologue, kinésithérapie, podologie, diététique, sage-femme, dentiste, pédiatre et infirmières).

Depuis quelques années nous assistons à des ouvertures de classe à l'école. Sur le territoire, un collège permet aux familles de s'installer durablement.

... ses conséquences :

L'école

Une ouverture de classe, prononcée en septembre 2020 n'a pas pu être réalisée. En mars 2021, une ouverture conditionnelle en maternelle a été prononcée. Cette ouverture a été confirmée fin mai, la municipalité a décidé d'installer un bungalow de 55 m² à l'été 2021 pour la rentrée scolaire.



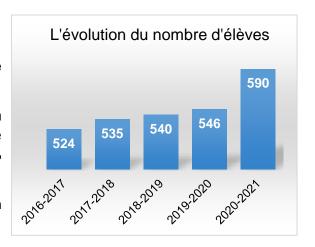


Le collège Louise Michel

Depuis la rentrée de septembre 2020, Madame Fichaux est la nouvelle principale du collège.

Le nombre d'élèves est en constante évolution comme le montre le graphique. Entre l'année scolaire 2016-2017 et 2020-2021 il y a eu + 13 % de collégiens inscrits.

Le conseil départemental prévoit un agrandissement du collège.



La gare routière

Un projet de gare routière sur le parking du collège est en cours. Il se fera avec la participation des communes de Faremoutiers, Pommeuse, La Celle-sur-Morin, Guérard et la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie.



Nos services techniques

Local d'hébergement

Depuis le mois de juin 2020, nous avons repris la compétence des services techniques : notre équipe compte 4 agents : 2 dédiés à l'entretien des extérieurs et 2 pour les bâtiments

communaux.

Afin que les services techniques puissent stocker leurs véhicules et leurs matériels, le conseil municipal a décidé d'acquérir ce local.



Les travaux de voirie



Réfection rue d'Hautefeuille, à l'entrée de la forêt de Malvoisine



Rue de l'obélisque : création d'une zone 70



Installation de 2 silhouettes de prévention « Piéto » rétroréfléchissantes au bord des passages piétons de l'école



Chicanes entre la Résidence des fleurs et Les Bordes

Le fleurissement de la commune

En ce début d'année, la commune a poursuivi sa dynamique de fleurissement et d'aménagement des espaces verts dans le but d'avoir un environnement favorable à la qualité de vie des habitants et à l'accueil de la population de passage.

La mise en place de grands pots colorés et de bacs permettant une intensification du fleurissement de la commune.













Concours des maisons fleuries

La municipalité accompagnée des établissements BENOIST Horticulture ont renoués avec les récompenses des plus beaux fleurissements de la commune. Ainsi des bons d'achats de 20 à 200 € et un diplôme ont été remis aux 14 gagnants.

La municipalité a offert une jardinière fleurie aux personnes ayant démarré leur fleurissement en guise d'encouragement.



2020, une année particulière ...

L'espace solidaire



Cet espace a été créé afin de distribuer des denrées d'épicerie sucrée et salée, des aliments frais (selon les arrivages d'Intermarché), des articles d'hygiène et des produits pour les bébés aux familles qui rencontrent des difficultés financières.

Depuis sa création, le 6 octobre dernier, 14 familles en bénéficient.

La distribution a lieu un mardi après-midi sur deux à la salle communale grâce à la collecte de la Banque Alimentaire faite en novembre 2020, aux futures collectes (qui seront effectuées une fois par an) et aux partenaires : l'Association Espace Chaleur et Solidarité de Coulommiers et l'Intermarché de Faremoutiers.

Nous remercions les Faremontais/es, les clients d'Intermarché et nos partenaires pour leur collaboration.

Pour connaître les conditions, vous pouvez contacter le CCAS au 01 64 04 23 00.

Le dépistage de la Covid-19

Mercredi 9 décembre 2020, une opération de dépistage de la Covid-19 a été organisée à la salle socioculturelle avec le soutien de la région Ile-de-France.

Cette opération était gratuite et ouverte à tous les Faremontais et aux communes des alentours souhaitant se faire dépister sans rendez-vous.

Masques offerts aux Faremontais



1^{ère} distribution aux administrés (le 10 mai 2020)

Le 10 mai 2020, le CCAS de la commune a distribué des masques aux domiciles des aînés.

Durant la semaine du 29 juin au 04 juillet 2020 a eu lieu la seconde distribution de masques aux administrés.



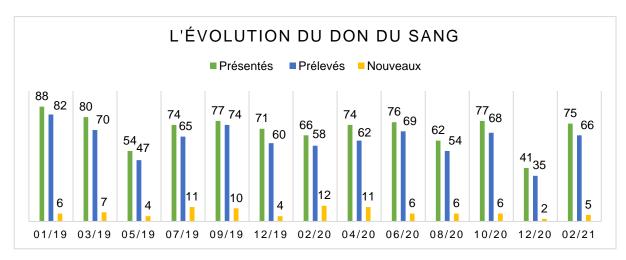
Distribution aux élèves de l'école élémentaire (le 17 novembre 2020)

En début d'année 2021, la Pharmacie des Ormes a fait un don de masques chirurgicaux destinés au CCAS.

La collecte du don de sang



Environ toutes les 8 semaines, la commune organise une collecte du don de sang avec l'Etablissement Français du Sang (EFS). Près de 70 donneurs participent à cet élan de solidarité.



Suite à l'entretien avec le médecin sur place, toutes les personnes qui se présentent ne seront pas forcément aptes à être prélevées pour diverses causes : prise de médicament, tatouage récent...

Les prochains rendez-vous à la salle socioculturelle sont :

- → Le vendredi 6 août
- → Le vendredi 1 octobre

... mais qui a offert des moments heureux ...

Les 100 ans de Madame Girard



Le 6 février 2021, Madame Girard a fêté ses 100 ans.

A cette occasion, le conseil municipal lui a offert un bouquet de fleurs.

Quelle belle histoire! Avoir cent ans est un cadeau de la vie. Dix décennies passées à faremeutiers. Vous êtes la mémoire de notre commune. Merci Madame Girard d'être pour nous cotte personne si gentille et si généreuse.

... et des moments de joie et de partage.

Le Train des Gourmandises

Le 5 septembre, le train a parcouru les routes de Faremoutiers jusqu'aux Bordes afin d'offrir des chocolats pour le plus grand plaisir des petits et des grands.





Concours vidéo Fais-moi peur

La chasse aux bonbons et aux sorcières du 31 octobre étant annulée.

Nous avons rebondi pour organiser un concours avec vos vidéos les plus effrayantes pour Halloween.

Ce jour, chaque petit monstre a reçu sa portion de bonbons dans sa boîte aux lettres.

La tombola de Noël

Du 11 au 19 décembre une tombola a été organisée avec une trentaine de commerces participants.





L'illumination du sapin avec les personnages du Père Noël

Retrouvez la vidéo sur la page Facebook ou la chaîne YouTube du Comité des Fêtes de Faremoutiers.



Les personnages de Pâques

L'équipe a découpé et peint de grands personnages colorés (lapins, poules et poussins).

Afin de respecter les restrictions sanitaires, ce sont les Zinzins de l'Espace qui ont livré les œufs le dimanche de Pâques.

Un jeu-concours participatif a été organisé, les auteurs des cinq photos les plus plébiscitées ont gagné des lots de fleurs.



Pour Noël, la commune s'est parée de ses plus beaux habits de fête.

Les maisons et les jardins sont chaque année plus nombreux à s'illuminer pour le grand plaisir de tous.







« Faremoutiers propre, nous sommes tous concernés »

Le ramassage des encombrants

Pourquoi avoir changé les modalités de collecte des encombrants ?

La collecte des encombrants a été multipliée par trois entre 2014 et 2020 au détriment des dépôts en déchèterie qui permet de mieux recycler et trier.

Outre le coût considérable de la collecte, la gestion des encombrants est une catastrophe sur le plan environnemental et financier (hausse de la fiscalité sur les déchets non recyclés et coûts de collecte).

Il n'était donc pas responsable de maintenir le système en l'état. Pourtant, dans d'autres territoires, il n'a pas été souhaité de supprimer ce service car un certain nombre de personnes ne peuvent se rendre en déchèterie. Le ramassage des encombrants est important pour la propreté de nos villes et pour les concitoyens.

Deux possibilités s'offrent afin de se débarrasser des encombrants :

1. Les déchèteries, à privilégier :

A condition de demeurer dans l'une des 167 communes dépendant du SMITOM Nord Seineet-Marne, l'accès aux déchèteries du SMITOM est gratuit pour les particuliers.

Après s'être muni de la carte d'accès, de la carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile de moins d'un an, les résidents du territoire peuvent se rendre en déchèterie pour y déposer jusqu'à 4 m3 de déchets par jour et jusqu'à 0,50 m3 de déchets diffus spéciaux (DDS), mais uniquement dans les déchèteries prévues à cet effet. Les apports d'huile de vidange sont limités à 20 litres par jour. Un quota annuel de 18 m3 gratuits de dépôts de déchets par foyer est autorisé. Au-delà de ce quota, il est possible de déposer des déchets en s'acquittant d'un droit de dépôt en fonction de la nature de ces déchets.

2. L'enlèvement des encombrants au pied du domicile, sur rendez-vous :

COVALTRI77 maintient la collecte des encombrants sur appel dans les 84 communes de son territoire. Ils sont à déposer sur la voie publique dans la limite d'1 m3 par foyer fiscal. Les déchets doivent être sortis la veille au soir du jour communiqué par l'opérateur pour l'enlèvement (début des collectes à 4 heures du matin).

La collecte des encombrants concerne :

- → Les ferrailles
- → Les meubles, palettes démontées et découpes de bois
- → Les matelas et sommiers
- → Les portes et fenêtres exemptes de vitrage
- → Les jouets en bois et plastique (vélo...)

IMPORTANT : SEULES LES PERSONNES INSCRITES SERONT COLLECTÉES

Comment s'inscrire ?
Par téléphone : 0 801 902 477
Par mail : encombrants@coved.fr
Sur le site internet : encombrants-covaltri77.com

En aucun cas les points d'apports volontaires (les bacs collectifs) ne doivent-être considérés comme des lieux de dépôts des encombrants. Il s'agit alors de dépôts sauvages passibles de fortes amendes.







Les déchets, c'est dans les poubelles!

Le conseil municipal de Faremoutiers a décidé de s'engager dans une réelle lutte pour maintenir la propreté de la commune.



Prochainement de nouveaux dispositifs seront mis en place :

- → Augmentation du nombre de poubelles et distributeurs de sacs canins
- → Surveillance via la vidéo des auteurs d'incivilités
- → Information sur les panneaux lumineux et réseaux sociaux
- → Panneaux d'interdiction avec rappel à la loi
- → Affichage chez les commerçants et établissements scolaires
- → Opération citoyenne de nettoyage
- → Quizz pour les Faremontais

Les dépôts sauvages de détritus et d'encombrants en ville ont des conséquences néfastes, voire dangereuses (accidents, rongeurs, insectes, pollutions...).

C'est pourquoi, il est strictement interdit de déposer ses déchets et ses encombrants sur la voie publique.

Ce type d'agissement expose ses auteurs à une contravention de 5^{ème} classe (jusqu'à 1500 € d'amende) tel que prévu à l'article R 635-8 du Code Pénal.

La journée patriotique du 2 octobre 2021







La Commission Culture et Patrimoine organisera une cérémonie mettant à l'honneur, d'une part le centenaire de la construction du monument aux morts de la Grande Guerre, et d'autre part le bicentenaire de la mort de l'empereur Napoléon 1er qui a lieu cette année.

Le fil conducteur de ces deux commémorations étant la défense de la patrie et la passion pour la France.

Lors de cette journée, la collectivité a décidé de convier les Grognards de la Marne, les Musiciens de la Garde Impériale et les Cavaliers d'hier et aujourd'hui afin de réaliser diverses activités : défilés, animations, représentations théâtrale et musicale...

Le but étant de faire participer les Faremontais au souvenir de la création du monument, deux des classes de l'école primaire réaliseront une exposition.

Pour cet évènement, deux autres expositions seront créées : l'une sur les poilus de la guerre 1914 – 1918 et l'autre sur le sculpteur Paul Niclausse.